

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 10 (1913)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Aloys MERCIER, à Penthaz.

DIXIÈME ANNÉE

N° 4

AVRIL 1913

AVRIL

Février nous a gratifiés d'un temps exceptionnellement beau ; les nuits assez froides étaient suivies de journées radieuses qui donnaient l'avant-goût du printemps. Déjà les cigognes revenaient des pays chauds, les canards sauvages en rangs serrés traversaient nos lacs pour trouver les pays du nord, les merles chantaient à tue-tête ; primevères, pâquerettes, tussilages et violettes ouvraient leurs corolles quand, le 27 février, il y eut tout à coup changement de décor : plus de bise, mais de la neige, la neige tombant à gros flocons toute la journée, couvrant la campagne d'un épais manteau. Mais ce n'était que pour quelques jours, car le 3 mars déjà, le soleil avait fait disparaître à la plaine toute trace de neige et la température montait bientôt à 8, 10 et même 12 degrés centigrades à l'ombre. Cela engageait nos abeilles à faire de fréquentes sorties que l'apiculteur ne voyait guère de bon œil. En effet, cette agitation continuelle a produit une consommation très forte et il est de toute nécessité de s'informer le plus tôt possible de l'état des provisions. On verra que plus d'une ruche qui en automne était bondée de nourriture se trouve maintenant à bout de ressources.

Ce qui manquera ce printemps surtout, c'est le pollen ; nos abeilles ayant élevé en automne beaucoup de couvain, ont employé la plus grande partie du pain récolté et ce manque se fera certainement sentir maintenant si une saison précoce ne leur permet pas de s'en approvisionner de nouveau. Heureux ceux qui se trouvent à proximité de forêts ou de cours d'eau où les saules ne manquent pas.

Avril est le mois critique, où le sort des colonies se décide et où l'apiculteur fait le plus de bévues ! Nous procédons maintenant à une revue générale de toutes les ruches et les considérations suivantes nous serviront de guides dans les mesures à prendre : L'expérience

nous apprend que la grande miellée commence généralement vers le milieu de mai chez nous ; nos ruches devraient être alors archiprêtes ; toute colonie qui n'est pas forte à ce moment est une non-valeur pour la récolte de l'année. Nous savons d'ailleurs que deux ruches extra-fortes font le plus souvent plus de miel que huit ou même dix médiocres ou faibles. Il est donc dans l'intérêt de l'apiculteur d'éliminer les colonies faibles et de fortifier encore les fortes, car « on donnera à celui qui a et à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a ! »

Si dans une ruche nous trouvons du couvain peu serré avec de nombreuses lacunes, cela nous indique que la reine est vieille et que si on ne possède pas de mères de réserve il vaut mieux procéder à une réunion avec une ruche voisine. Le soir d'un beau jour, après avoir ôté la vieille reine, on place les rayons avec les abeilles derrière la planche de partition de la colonie voisine et on donne un ballon de nourriture qui prévient toute animosité entre les deux populations.

Quelquefois on trouve des taches brunes sur les rayons et les parois, indice d'un commencement de dysenterie et, comme ces souches, malgré toute la peine que je me suis donnée, ne m'ont jamais procuré que des déceptions, je conseille de les réunir aussi à d'autres ; c'est là le vrai moyen d'en tirer parti. Il en est de même de toutes les colonies faibles, si elles n'ont pas de reines jeunes qu'on tient à conserver. Vouloir les fortifier avec des rayons de couvain, pris aux fortes, est un faux calcul à moins qu'on ait des souches extra-fortes dont on craindrait l'essaimage.

Là où il y a manque de nourriture, et ce sera le cas dans bien des ruches cette année, on donne de fortes portions à la fois, deux, trois et plus de litres, suivant la force des colonies et on aura soin de les tenir bien au chaud. Nourrir à petites doses au jour le jour, se fait en pure perte ; il faut que les abeilles se sentent maintenant dans l'abondance..

C'est surtout à la souche qui doit fournir les matériaux pour notre élevage de reines à qui nous vouerons nos soins les plus assidus ; nous choisirons une ruche qui depuis des années a été une des meilleures, possédant une reine de deux ans avec un couvain irréprochable.

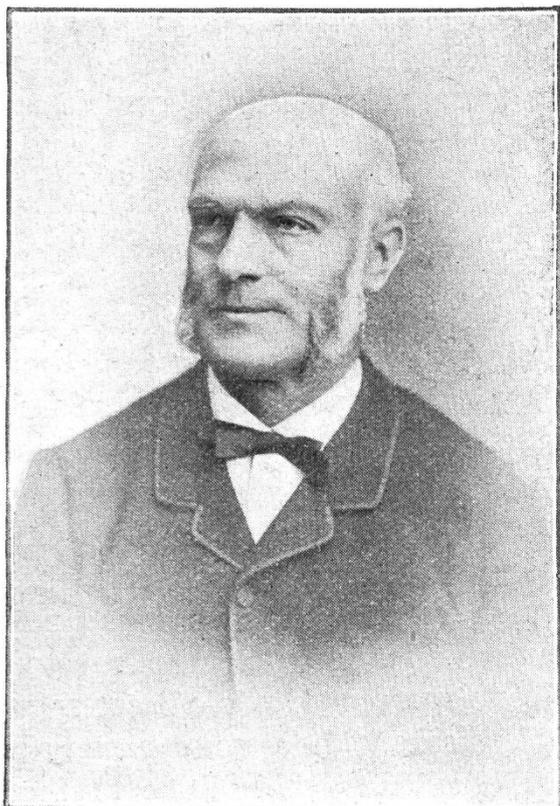
Soyons prudent en élargissant la chambre à couvain et en introduisant les feuilles gaufrées : avant que le dernier rayon soit noir d'abeilles on n'en ajoute point d'autre et on ne donne pas de cire à bâtir avant que les abeilles y soient disposées ; alors on place les feuilles non pas entre le couvain, mais à côté, entre le dernier rayon de couvain et le rayon qui contient le pollen.

Il est nécessaire de faire une revue des rayons avant de les placer dans le corps de ruche ; il y en a toujours qui ont trop de cellules de

faux-bourçons. Dans ce cas on coupe les parties défectueuses et on les remplace par des cellules d'abeilles. Il faut autant que possible restreindre le couvain de mâles dans les ruches médiocres, tandis qu'on le favorise dans les meilleures souches par l'introduction d'un rayon à cellules de faux bourçons.

Nous recommandons aux détenteurs de balance de bien vouloir indiquer dans les bulletins du mois la date exacte de l'épanouissement des principales fleurs mellifères.

Ulr. Gubler.



M. DESCOULLAYES

« La mort a des rigueurs à nulle autre pareille » ; elle frappe sans pitié comme sans relâche, n'épargnant personne et nous laissant murmurer. Elle vient de nous ravir un de nos maîtres en apiculture, qui, pendant de longues années, fut membre dévoué du comité et occupa le fauteuil présidentiel avant l'ami qui veille actuellement sur nos destinées. Je veux parler de M. Descoullayes qui est encore présent à la mémoire de tous.

Bien que depuis quelque temps notre regretté collègue ne fréquentât plus que rarement nos réunions, il suivait cependant avec beaucoup d'intérêt la marche de la société, se réjouissant de tout ce qui contribuait au développement de l'apiculture et déplorant ce qui pouvait nuire au bon renom et à la bonne marche de l'association. Si la maladie nous privait de sa présence, ses abeilles, auxquelles il consacrait la plus grande partie de son temps, bénéficiaient de ses soins.

Si je ne fais erreur, notre ami fut un des apiculteurs de la première heure, un des fondateurs de la Société romande d'apiculture, un membre militant, passionné pour le progrès, ennemi de la routine, cherchant toujours et partout à gagner de nouveaux adhérents à la cause apicole.

Je l'ai vu maintes fois à l'œuvre dans son beau rucher à Pomy, c'était chaque fois un nouveau plaisir car la leçon était toujours plus

intéressante. Son savoir faire, son expérience n'avaient d'égal que son amour pour ses chères petites auxiliaires. Mais c'est surtout pendant la période où j'ai eu le privilège de siéger à côté de lui au sein du comité que j'ai le plus appris à le connaître et que j'ai pu apprécier sa bienveillance, sa droiture et son esprit pratique. Quoique très décidé dans ses idées, il avait le talent de mettre tout le monde d'accord et savait toujours trouver un terrain de conciliation, aussi n'avait-il que des amis. Il fut un secrétaire consciencieux, un président actif et impartial. Grâce à sa sage administration la Société romande prit un essor qui n'a fait que s'accroître. Aucun apiculteur ne faisait en vain appel à son expérience, et je dois avouer que plusieurs fois, découragé, prêt à jeter le manche après la cognée, c'est grâce aux bons avis, aux encouragements de notre ami Descoullayes que je n'ai pas abandonné la partie.

Tous les apiculteurs qui ont visité ou participé à l'exposition d'Yverdon, en 1894, ont fait bonne connaissance avec lui. Il fut un commissaire modèle, aussi ne serai-je contredit par personne en affirmant que c'est grâce à lui que la réussite de cette exposition apicole fut si grande. Il avait été à la peine, il n'avait rien épargné pour la réussite, que je n'ai pas abandonné la partie.

Notre regretté ami a relativement peu écrit dans la *Revue internationale* et dans le *Bulletin* qui en est la suite. On peut le regretter, car nous en aurions tous tiré un immense profit ; mais il n'aimait pas plus écrire qu'il n'aimait les longs discours. Chargé dans une de nos réunions de nous présenter un ouvrage récemment paru et qui est depuis longtemps tombé dans le plus profond oubli, il commença en se résumant par ces mots : « Messieurs, j'ai à vous parler de... Voici mon opinion, cet ouvrage est bien écrit, mais il ne renferme aucune idée qui puisse nous intéresser, il est sans valeur pour nous.... » Mais, la bonté naturelle de M. Descoullayes trouva cependant quelques paroles en faveur de l'auteur qui pouvait malgré tout avoir fait une œuvre dont l'application était peut-être bonne dans son pays.

Il me souvient encore du jour où notre collègue nous annonça sa retraite et son futur établissement à Préverenges. Son principal souci allait à ses chères petites butineuses, il est inutile de dire qu'elles occupèrent dans son jardin la place d'honneur et qu'elles adoucèrent considérablement les regrets inséparables d'un pareil changement.

Il y a déjà quelques années que M. Descoullayes n'assistait plus à nos réunions, lorsque j'eus le plaisir de le revoir une dernière fois. Sa santé, si bonne pendant longtemps, était ébranlée, ses forces le trahissaient déjà, et il parlait avec mélancolie, mais sans amertume de cette retraite qui, disait-il, n'était que le début de la dernière retraite à laquelle nous devons tous songer. Mais c'était encore et c'était tou-

jours le même amour pour l'apiculture, la même passion pour les abeilles, et elles furent malgré tout le principal thème de notre dernière conversation.

Je dis donc un dernier adieu à notre regretté collègue, et, au nom de ceux qui l'ont plus particulièrement connu, je puis assurer que son souvenir restera vivant parmi nous.

L. Forestier.

COMMENT ORGANISER DES VISITES UTILES DE RUCHERS ?

Dail lens, fin janvier 1913.

L'hiver est encore là, ce singulier hiver, semblable au dernier et dont la caractéristique se trouve dans des chemins affreux et dans l'absence de neige, au moins pour notre contrée.

L'hiver est encore là. Et, en pataugeant dans cette boue qui n'en finit pas, on se prend, pour l'oublier, à songer aux bons chemins secs ou aux sentiers ombreux le long des haies. Oh ! les délicieux moments, quand, l'habit sur le bras, le chapeau sur la nuque, par un bon soleil, on s'en va visiter quelque ami qui possède des ruches. Du cœur des plus âgés et des plus soucieux monte un vieux refrain, une antique chansonnette ou un vieil air de marche. On se sent rajeunir, à chaque retour du printemps, quand on sait ouvrir les yeux et le cœur et, à l'unisson des oiseaux revenus eux aussi le long des sentiers, l'apiculteur chante ou siffle gaîment : Il va voir le rucher de l'ami Louis et le but, comme le joli chemin, allègent sa démarche, épanouissent son visage.

Les visites de ruchers ! A l'approche de chaque printemps, chaque apiculteur se dit : « Eh bien ! cette année, il n'y a pas, il faut que j'aille visiter tel rucher, j'aimerais savoir comment il est situé, orienté, abrité, aménagé, comment l'ami Charles s'y prend pour ceci ou pour cela et d'ailleurs ma simple visite lui fera plaisir et cela le forcera à venir voir aussi mon installation. » Telle est bien l'intention, mais le printemps se passe... et la visite caressée ne se fait pas ! Il y a eu manque d'organisation, d'initiative, et, à attendre l'occasion, le temps a passé, le joli mois de mai a fui et les foins sont là qui ne permettront plus ces visites.

C'est pourquoi je voudrais, en cette morose fin de janvier, poser la question dans le *Bulletin* et l'adresser spécialement aux comités de nos sections : Allez-vous organiser des visites de ruchers et comment ?

Je suppose que vous êtes tous convaincus de l'utilité de ces visites. Il suffit de penser aux nombreux avantages qu'elles présentent pour en être aussitôt chaud partisan. Une conférence, certes, n'est pas à dédaigner, surtout lorsqu'elle est faite par quelqu'un de compétent

et qui sait prendre avec lui quelques objets de démonstration, mais, d'autre part, les auditeurs ne peuvent tout retenir, et, lorsqu'on n'est pas très habile à prendre des notes, les souvenirs précis s'effacent vite. De plus, si éloquent que soit l'orateur, il n'arrive pas à représenter la chose qu'il veut démontrer aussi bien que lorsqu'on la *voit* faire. On apprend souvent davantage d'une visite de rucher que de plusieurs conférences ou lectures.

En outre, une visite donne des idées, développe les facultés d'observation ; on peut discuter, poser des questions précises. En allant et venant, on apprend à connaître son pays, on fait de nouvelles connaissances qui peuvent devenir des amitiés bonnes et précieuses ; on étend son horizon et l'on renforce les liens de la section dont on fait partie ; donc, sans insister, l'utilité des visites de ruchers me paraît démontrée.

Mais, pour arriver à ces résultats, il faut *organiser* ces visites. Comment ?

Nous nous trouvons en présence de deux méthodes qui ont toutes deux leurs avantages et leurs inconvénients.

La première réunit la section entière. C'est très joli ; on y voit beaucoup de monde, de très beaux ruchers en général, car on n'invite pas une section pour rien ; on y fait de nombreuses connaissances ; la réception est cordiale, quelquefois très généreuse, c'est une vraie fête. Mais alors, au point de vue pratique, on se trouve trop nombreux pour bien voir, l'hôte est débordé de questions à gauche, à droite, il répond à tort et à travers quand ce n'est pas de travers, on y est trop nombreux aussi pour une discussion utile, il n'y a place que pour ceux qui ont la langue bien pendue et, détail qui a sa valeur, la réception peut coûter trop cher pour être rééditée, quoiqu'on ait volontiers fait l'invitation.

La deuxième méthode, que je sache, n'a pas été encore bien mise en pratique ou du moins pas avec suite. C'est celle qui réunit de petits groupes. Alors, on peut observer, poser des questions, discuter vraiment un sujet à fond ; il en reste alors un souvenir précis, car on peut prendre des notes ou même des croquis. L'inconvénient c'est **que** ces visites se sont faites, jusqu'ici tout au moins, entre amis qui se connaissent déjà bien, qui connaissent leurs ruchers respectifs, et dont le champ d'observations et de discussion se trouve moins vaste et trop connu.

Les deux méthodes peuvent subsister : les grandes réunions en section sont à maintenir ; quant aux petites, faut-il les laisser à l'initiative privée, à l'occasion ? On risque alors, si personne ne commence et ne donne le premier mouvement, que le printemps se passe comme les précédents ou alors qu'elles se fassent sans méthode et sans pro-

fit direct et pratique. Comment faire ? Nous trouvons ici deux besoins : les uns veulent aller visiter un autre rucher pour s'instruire ; d'autres aimeraient qu'on vienne les visiter pour qu'on les instruisse.

Eh bien, que chaque comité divise le territoire de chaque section en régions, avec, à la tête de chaque groupe, une sorte de chef officieux qui prendrait l'initiative des visites et en serait responsable devant la section réunie ; ce chef (ou le comité) fixerait le programme de la journée et des questions, puis se chargerait d'un petit ou grand rapport, familier ou approfondi, qui serait le bienvenu pour des réunions d'hiver où l'on pourrait ainsi se remémorer de joyeux instants et oublier les frimas en se retrempant dans les souvenirs d'été.

Ces rapports pourraient être aussi les bienvenus au *Bulletin* qui tiendrait ainsi ses lecteurs au courant de ce qui se passe ailleurs. Les comités pourraient aussi établir des programmes définis pour chaque année ; cela ferait encore l'objet d'un rapport général et nous aurions ainsi des renseignements précis constituant des modestes archives fort utiles à consulter à l'occasion.

Lorsqu'on reçoit une visite, on se met en ordre et en état de la recevoir ; on fait une revue, forcée mais heureuse, en résultats. En vue de ces visites l'apiculteur notera un certain nombre de questions personnelles qu'il pourra poser, et le calepin, le carnet du rucher s'enrichira d'observations et de renseignements précieux.

Le comité pourrait aussi convoquer un ou deux groupes voisins de telle contrée où il n'y a que peu d'apiculteurs ou de simples possesseurs d'abeilles indifférents, et voici le résultat en sera de nouvelles recrues tout heureuses de se rattacher à une section et à la grande famille romande des amis des abeilles. Ou bien le résultat sera de découvrir et de supprimer un foyer latent de la terrible loque.

Vous me direz : Mais les dimanches d'avril et de mai sont vite comptés et vite employés, avec les tirs militaires obligatoires ou facultatifs, les réunions de ceci, de cela ! Oui, mais soyons francs, y aurait-il une immense impossibilité à faire une visite de rucher la semaine ? On emploie souvent plus mal son temps, même la semaine, et le bétail doit être soigné le dimanche aussi. D'ailleurs pendant ces mois d'avril et de mai, les travaux agricoles ne sont pas si urgents ni si accumulés qu'en d'autres saisons : avec de la bonne volonté...

Les programmes varieront, car il n'est pas difficile de choisir un sujet précis dans l'immense domaine qui nous occupe ; on examinera une fois la question : situation du rucher ; une autre fois : la flore, ou la saison mellifère, ou le système de ruches, ou les cadres, la production du miel en sections, l'élevage des reines, la comptabilité, tout cela à un point de vue pratique et avec la matière même du sujet

sous les yeux. Des exercices pratiques de formation de nucléi seront une aubaine pour un bon nombre, etc., etc. Ces visites pourraient enfin être une excellente préparation aux concours de ruchers et à l'obtention, que je vous souhaite, d'une magnifique médaille qui sera l'orgueil de votre épouse !

Il y a là tout un monde de choses, dispersées, qui gagneraient beaucoup à être étudiées méthodiquement et avec le concours de tous, collaboration par la conversation simple, plus facile à obtenir que celle par la plume. Ce serait une œuvre de solidarité qui augmenterait notre cohésion, et par conséquent notre force, en sus des souvenirs pleins de poésie ou de gaîté que chaque visite de rucher laisserait à ses participants.

Allons, qui s'inscrit pour aller visiter ? Qui s'inscrit pour recevoir une visite ? Ecrivez-le tout de suite à votre comité.

Schumacher.

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR BOSSET, PROFESSEUR

Cher collègue,

Permettez-moi de vous exposer les réflexions que m'a suggérées votre article du *Bulletin* de février.

Bien que n'étant plus un débutant, je lis vos articles avec plaisir, c'est vous dire que je ne viens pas vous chercher chicane, mais seulement relever ce qui, dans votre article, me paraît risqué. Le lecteur, qui ne nous connaît ni l'un ni l'autre, pourra juger.

Au nombre des causes de diminution de colonies en Suisse romande, vous faites entrer le caractère du Suisse romand qui, c'est vous qui le dites, jette plus facilement le manche après la cognée. Vous ajoutez plus loin que la persévérance et la ténacité ne sont pas précisément les signes distinctifs du tempéramment latin les plus accusés. Plus loin encore vous dites que le Suisse romand a l'élan, mais il ne brille pas par l'endurance.

En résumé, manque de persévérance, de ténacité et d'endurance.

Pauvres Romands ! nous voilà bien arrangés. Avec la moitié de ces défauts on ferait un peuple de pas grand'chose.

Et bien, mon collègue, ce que vous dites du caractère romand n'est pas vrai. Sans vouloir dire qu'il n'y en a point comme nous, je dirai que nous avons autant de ténacité, de persévérance et d'endurance que nos Confédérés.

Je vois nos vigneron, malgré les maigres récoltes, les maladies envahissantes, malgré la misère, persévérer quand même dans la culture de la vigne. Je vois nos campagnes progresser, nos villes se

développer et puis pour en revenir à l'apiculture, je vois aussi un homme privé de la lumière du jour, se donner corps et âme à l'étude de l'abeille et malgré sa cécité, dévoiler les secrets de la ruche et inventer la première ruche d'observation. Je laisse ici la parole à Maeterlinck :

« Depuis son livre (*Nouvelles observations sur les abeilles*) on a ajouté à la micrographie, à la culture pratique des abeilles, au maniement des reines, etc., mais on n'a pu démentir ou prendre à défaut une seule de ses observations principales, qui demeurent intactes dans notre expérience actuelle et à sa base. »

Voilà ce qu'a fait un Romand, le Genevois François Huber et François Burnens, le domestique et le dévoué collaborateur de Huber, ce dernier nous dit, après avoir rendu justice à l'intelligence, à la patience et à l'adresse de Burnens : « il lui est arrivé souvent de rester en observation pendant 24 heures, sans se permettre aucune distraction, sans prendre ni repos ni nourriture. ».

Voilà certes un bel exemple de ténacité et d'endurance. Cependant Burnens était du Pays de Vaud !!

Et de Géliou, un Neuchâtelois, auteur du livre : *Le conservateur des abeilles*, traité remarquable pour l'époque (1816).

A une époque moins reculée, je vois encore un autre Romand, le maître Ed. Bertrand fonder la *Revue internationale d'apiculture*, et publier la *Conduite du rucher*, livre traduit dans presque toutes les langues. Et parmi ceux qui sont sur la brèche actuellement, j'en connais bon nombre qui n'ont pas eu que l'élan, qui, ayant eu à lutter contre la loque ou d'autres ennemis, ont, eux aussi, résisté et triomphé.

Mais en voilà assez, mettez en balance les services rendus à l'apiculture par les Romands avec ceux rendus par les Suisses allemands :

Vous aurez beau dire et beau faire, la balance penche encore de notre côté. Ne croyez pas que j'aie de la malveillance envers nos Confédérés Suisses allemands. Non, je suis le premier à les aimer et à les estimer, mais qu'on ne vienne pas nous chanter qu'ils nous sont supérieurs. Cette plaisanterie a trop duré.

Et puis, dans n'importe quel domaine, si l'on prend l'habitude de se croire au-dessous de sa tâche, on n'arrive à rien.

Pour réussir il faut la confiance en soi ; pensez-vous qu'un général, qui se croit inférieur à son adversaire arrive à gagner la bataille ? Non, n'est-ce pas.

En apiculture c'est la même chose.

Puisque nous sommes sur ce sujet de diminution de colonies, j'en profite pour vous poser une question :

Est-ce que cette diminution (si diminution il y a) est regrettable ?

Je n'y vois pour ma part aucun inconvénient, au contraire et voici pourquoi. L'apiculture moderne, intensive, telle qu'elle doit se pratiquer pour être rémunératrice, demande une somme de temps et de travail assez considérable, et ce travail correspond à une époque de l'année où l'agriculteur est très occupé, je dirai même débordé. Beaucoup de ces derniers, qui avaient des abeilles, les ont abandonnées pour donner tout leur temps aux travaux des champs. Ils ont bien fait, estimant avec raison qu'on ne peut être au four et au moulin.

Vous citez des apiculteurs des environs de la région de Lausanne qui ont abandonné la profession ; tant mieux. S'ils ont renoncé aux abeilles c'est qu'ils n'avaient pas le feu sacré et n'auraient quand même jamais tiré aucun profit de leur rucher.

Ne vaut-il pas mieux qu'il y ait chez nous quelques centaines de colonies en moins mais que celles que nous avons soient bien dirigées et produisent un maximum de miel ?

Cher collègue, je suis aussi en désaccord avec vous au sujet du métissage et, si vous permettez, je traiterai ce sujet la prochaine fois.

En attendant, je vous serre cordialement la main. C. Auberson.

LES EXPÉRIENCES D'UN DÉBUTANT

On raconte qu'un jour de sabbat deux Israélites à barbe blanche montaient à la synagogue. Le plus avancé en âge, le père, nonagénaire, s'appuyait d'un côté sur une canne qu'il tenait de la main droite et de l'autre côté sur le bras de son fils de soixante-dix ans. Arrivé au pied de l'escalier monumental de l'édifice, le père voulut forcer son fils à prendre la gauche, celui-ci s'y opposa alléguant que la droite était préférable. D'où discussion, dispute, si bien que le père impatienté finit par administrer un coup de canne au fils indocile. Indigné de ce spectacle, un passant s'approcha du nonagénaire irrité et l'interpella : Monsieur ? Y songez-vous ? A votre âge, distribuer ainsi des coups de bâton ? Interloqué, le père irascible répartit gravement : « Mais aussi... ce *gamin-là* ne veut pas faire ce que je lui dis !... »

Il ne me déplaît pas, à moi, de jouer le rôle du *gamin*,... en apiculture. Une fois n'est pas coutume.

Vous avez remarqué, mon cher débutant, si j'ai été tancé — et comment, dans le *Bulletin* de décembre 1912 — pour avoir osé exprimer, sans ambages, ma façon de penser sur la ruche soi-disant *économique*. Laissez-moi revenir sur la question — il en vaut la peine, vu sa très haute importance, quitte à recevoir... un nouveau coup de bâton.

S'il est un ordre d'idées dans lequel tant de mortels prennent

l'ombre pour la proie c'est bien celui qui oppose l'un à l'autre les mots : *luxe* et *économie*. Ce qui est économie pour l'un est prodigalité ou luxe pour l'autre, et vice-versa. Que de discussions sur ce thème qui en définitive n'ont abouti qu'à démontrer la valeur toute *relative* de ces deux vocables ! Les exemples surabondent. En voulez-vous ? Voici :

1. Ils sont légion ceux qui se figurent être très économes parce qu'ils n'achètent que des objets dits « bon marché ». Comme elles s'illusionnent, entre autres, toutes ces personnes, naïves, qui forment par exemple le cortège des clients des magasins à *Grosses Griffes* (certains bazars) de notre ville, comme un loustic les a désignés. Je suis toujours surpris de constater combien peu élevé est le nombre des individus qui finissent par se désabuser et comprendre une bonne fois qu'on en a toujours pour son argent. Non, mille fois non, un objet n'est pas nécessairement économique parce qu'il est bon marché. C'est le contraire qui est l'expression de la réalité, le plus souvent... pour tous ceux qui ne se laissent pas séduire par le mirage des mots et des chiffres.

2. Il m'arrive pendant mes vacances, alors que les miens restent à la montagne, d'être obligé de descendre régulièrement à la ville pour mes affaires. Je vais alors prendre mes repas au restaurant. Je me suis fréquemment trouvé en compagnie de contremaîtres, ou de petits employés qui dépensaient 2 fr. 50 pour leur souper alors que je me contentais d'un menu de 1 fr. 50. Je ne consomme pas d'alcool et ne vais pas au café. En revanche, je l'ai dit déjà, j'affecte une somme élevée à mon loyer. Je dépense de ce chef plus de 1500 francs par an *de plus* que les contremaîtres ou petits employés que je coudoie.

Eh bien, tous comptes faits, je prétends que je suis plus économe qu'eux tous parce que si je dépense davantage pour mon logement, en revanche je vis beaucoup plus simplement. Nous nous portons beaucoup mieux qu'eux aussi et ne dépensons pas six francs de drogues ou médicaments par année, mes six enfants, dont cinq majeurs, ma femme et moi, sans excepter notre domestique.

(A suivre.)

Bosset, professeur.

QUESTIONS SOCIALES

Je suis heureux de voir poser la question d'un rucher modèle pour la sélection. Il y a déjà nombre d'années que j'ai soumis ce problème à des collègues apiculteurs, mais la poire n'était pas mûre. Aujourd'hui nous sommes entrés dans l'ère des coopératives, on a reconnu hélas bien tardivement que l'union fait la force. Les apiculteurs ne

pourraient-ils pas comme tant d'autres corporations, faire un petit sacrifice en faveur d'une création qui serait appelée à leur rendre de grands services. Comme l'a fort bien dit M. Bosset : « Ce qu'un homme ne peut pas faire, une société peut le faire. » Si la chose était déjà bien conduite elle produirait certainement largement pour se suffire à elle-même sans compter tous les services qu'elle rendrait indirectement et effectivement aux apiculteurs.

On pourrait encore ajouter l'étude des plantes mellifères au point de vue agricole et apicole. Il y en a même qui produiraient assez pour être cultivées uniquement comme productrices de nectar. Je puis citer des exemples à l'appui. Ayant un rucher de 50 ruches, je semai, une année, à peu près un hectare d'esparcette à double floraison, l'année suivante depuis le milieu de juillet à fin août mes abeilles purent butiner sans cesse sur ce champ qui était à 800 mètres du rucher. C'était plaisir à entendre le bruit au passage des abeilles. Cette année-là, j'eus le plaisir de faire une deuxième récolte de miel superbe parfaitement caractérisée par l'esparcette, et cette récolte m'a valu certainement dix fois la valeur du fourrage.

Malheureusement cette esparcette ne dure pas dans les terres argileuses, mais malgré cela, il y aurait un avantage énorme d'en faire la culture pour ceux qui possèdent au moins vingt ruches. Le mélilot bleu est également très mellifère et peut se joindre à d'autres fourrages ainsi que le lotier. Un autre exemple. J'avais une fois un are d'asclépias de Syrie et pendant un mois et même plus entre juillet et août on a pu voir tous les jours du matin au soir la valeur d'un gros essaim en train d'en récolter le nectar. En admettant que cet essaim en tira un kilo par jour pendant 20 jours (pour rester en-dessous de la réalité) nous aurions un rapport de 2000 kg. à l'hectare soit près de 4000 francs sans aucun frais, cette plante étant vivace, très rustique, se plaisant en terre légère mais croissant partout. En outre sa paille peut être employée à la fabrication du papier, car elle est textile et un fabricant de cet article m'en a offert 14 fr. les 100 kg. Il y a de cela 27 ans, est-ce qu'il en serait de même aujourd'hui ? Je ne saurais le dire. Malheureusement je n'ai pas pu continuer ces expériences, mais quoi qu'il en soit, il y a là de quoi intéresser les apiculteurs possédant quelques ares de terrain, et il y a encore bien des terrains incultes que les sociétés d'apiculture pourraient utiliser dans ce but.

Quant au rucher modèle, si l'on pouvait trouver un homme comme M. Uhlemann pour le conduire, il serait pour tous les apiculteurs d'un intérêt énorme, mais là est le point sensible. Il ne faudrait pourtant pas que cela soit un motif pour en empêcher la réalisation. Dans tous les progrès réalisés il y a eu la période de tâtonnements.

Pendant que je suis à ma plume, je citerai encore une chose que la société pourrait étudier. C'est la fabrication de l'hydromel et autres dérivés du miel. Je suis certain que l'on peut fabriquer soit de l'hydromel, soit d'autres produits et tirer ainsi un bon prix du miel. Il s'agit simplement de fabriquer bon et assez et de faire adopter ces produits par le public, lorsqu'ils seront connus ils ne resteront pas à vendre, car ils ont des propriétés qui ne tarderaient pas à être appréciées. Les expériences que j'ai faites à ce sujet en sont pour moi un sûr garant. Dans les années d'abondance combien d'apiculteurs sont embarrassés pour trouver la vente de leur miel ce qui en avilit le prix, tandis qu'avec un peu de bonne volonté et d'attention tout ce surcroît trouverait son écoulement à un bon prix.

Maintenant je pose la question. Se trouverait-il un nombre d'apiculteurs assez important pour créer la chose par actions ? La discussion étant ouverte, que les hommes de bonne volonté et comprenant la solidarité émettent leurs idées. Si chacun étudie sérieusement ce problème, les progrès ne manqueront pas de se réaliser pour le plus grand bien des apiculteurs et de l'humanité tout entière, car l'humanité est un être collectif dont chaque individu est un membre, si l'un souffre le corps entier en souffrira, indirectement c'est vrai, mais toujours dans une certaine mesure, et chacun porte vis-à-vis de la société la responsabilité de sa manière d'agir. A quand la Société d'études apicoles ?

Louis-S. Fusay.

LA LUTTE CONTRE LA LOQUE DANS LE CANTON DE VAUD

Arrivés au terme de notre troisième exercice c'est avec plaisir que je présente aux lecteurs du *Bulletin* un résumé de nos travaux pendant l'année écoulée.

Les visites de ruches ont commencé les premiers jours d'avril et se sont terminées avec le mois d'octobre ; pendant ce temps, 117 ruches trouvées malades ont été détruites, soit 111 en bois et 6 ruches en paille.

Ces ruches se répartissent comme suit :

Districts	Bois	Paille	Total
Aigle	24	—	24
Aubonne	8	—	8
Avenches	6	—	6
Cossonay	8	1	9
Echallens	5	—	5
Grandson	—	—	—
Lausanne	10	—	10
La Vallée	—	—	—
Lavaux	4	2	6

Distriets	Bois	Paille	Total
Morges	19	1	20
Moudon	—	—	—
Nyon	5	—	5
Orbe	7	—	7
Oron	7	—	7
Payerne	1	1	2
Pays d'Enhaut	—	—	—
Rolle	2	—	2
Vevey	3	—	3
Yverdon	2	1	3
Total	111	6	117

Sur ce total 99 ruches appartenant à 64 propriétaires ont été indemnisées; 18 ruches appartenant à 6 propriétaires n'ont reçu aucune indemnité pour fautes ou négligences graves de leur part.

Sur ces 70 propriétaires d'abeilles une quinzaine tout au plus se rattachent à une société d'apiculture.

Les frais résultant de ces visites s'élèvent à 3907 fr. 40, soit :

Indemnités et désinfectants pour ruches détruites	Fr. 1935.55
Vacations aux inspecteurs pour 175 journées et 1650 kilomètres de déplacement	» 1971.85
Total,	Fr. 3907.40

Ce chiffre sera probablement augmenté de quelques francs pour défalcatons de contributions. (Propriétaires de ruches qui ne paient pas leurs contributions, faillites par exemple.)

En résumé, la lutte contre la maladie se présente sous de bons augures si l'on compare les résultats de ces trois ans.

Malheureusement, il reste encore beaucoup à faire dans notre canton pour le développement de l'apiculture et l'hygiène des ruches en général; les inspecteurs sont unanimes à déclarer qu'en voyant l'aspect d'un rucher, ils savent si le propriétaire est affilié à une section d'apiculture et nous n'avons pas le tiers des propriétaires d'abeilles du canton de Vaud faisant partie d'une section.

Beaucoup de personnes pensent qu'il suffit de se procurer une ruche à cadres quelconques pour faire de l'apiculture moderne et avoir beaucoup de miel. Les déboires viennent bientôt, le découragement ensuite, l'on s'en prend aux abeilles, à la ruche, à la localité sans penser de s'en prendre à soi-même.

Pour le débutant, la première chose c'est de se faire admettre dans une société d'apiculture; et cela n'est pas si difficile, là il trouvera des amis qui lui diront la race d'abeilles, la ruche qui convient le mieux à la localité, il s'abonnera au *Bulletin*, il trouvera dans ce milieu la ferme volonté de s'occuper soigneusement de ses abeilles



Branche de prunier en fleurs.

et obtiendra facilement le feu sacré de l'apiculteur si nécessaire pour supporter vaillamment les premiers coups d'aiguillon et les petits déboires de tout commencement. C'est ce que je m'efforce de dire et de répéter toutes les fois qu'une paire d'oreilles veut bien m'écouter.

Je termine en remerciant bien sincèrement tous les inspecteurs régionaux pour le zèle et le dévouement qu'ils mettent à l'accomplissement de leurs fonctions pénibles, délicates et souvent difficiles ; j'adresse aussi un généreux merci au vaillant bureau de la Fédération des sociétés vaudoises d'apiculture pour l'appui bienveillant qu'il a donné à notre cause et en particulier au soussigné, dans diverses circonstances.

L. Fontannaz.

Belmont, s. Lausanne, janvier 1913.

SECTION VALAISANNE

Recensement des ruches.

En septembre 1912, a été opéré dans la partie romande du Valais, le recensement des ruches appartenant aux membres de la section, cela en vue de préparer les bases de l'assurance obligatoire contre la loque. Les opérations de ce dénombrement ont donné les résultats suivants :

Districts	Nombre de sociétaires	Nombre de ruches
Sierre	31	365
Hérens	9	119
Sion	21	365
Conthey	20	344
Martigny	22	343
Entremont	6	118
St-Maurice	19	202
Monthey	18	279
Total	146	2135

D'après ces chiffres, la cotisation de 30 centimes par ruche, proposée par le comité l'année dernière, rapporterait la somme rondelette de 640 francs, ce qui permettrait d'indemniser pour la destruction de près de 20 ruches à 35 francs, ou 16 à 40 francs.

Nous admettons que, sur un total de plus de 2000 colonies, c'est là un chiffre relativement restreint ; mais nous estimons d'autre part que la caisse d'assurance, ne partant en guerre qu'avec des ruches parfaitement saines puisque, au début, les ruches infectées seraient exclues de l'assurance, aurait l'argent disponible pour indemniser les nouveaux cas qui pourraient surgir, surtout avec un petit appoint de subside cantonal que les pouvoirs publics ne pourraient refuser de nous octroyer, nous voyant dans la situation du nouveau-né auquel tout être raisonnable ne refuse jamais secours et protection.

Au printemps prochain, un projet de loi rédigé de toutes pièces, sur l'assurance contre la loque, sera présenté au Grand Conseil valaisan par M. le député Ch. Ribordy, membre du comité de la Société romande, apiculteur éclairé et expérimenté, dont le dévouement pour la cause apicole ne connaît point de bornes. MM. les députés apiculteurs — et ils sont un certain nombre — auront alors une occasion toute trouvée de défendre une cause qui leur sera particulièrement chère, mais ils ne devront pas être seuls dans l'arène. Un appel fraternel et chaleureux est fait à tous les membres de notre section pour qu'ils usent de leur influence auprès de leurs législateurs respectifs pour mener à bonne fin notre entreprise.

Nous verrons ainsi éclore, dans un avenir prochain, cette œuvre de progrès et de solidarité de longtemps caressée, surtout par les apiculteurs de nos régions les plus éprouvées, cette foudroyante maladie ayant déjà transformé en ruines infectes et désolantes maints beaux ruchers qui, tout en faisant la poésie et le charme du paysage, étaient non seulement la richesse de nos vergers, mais les pharmacies et les confiseries par excellence de nos campagnes.

* * *

Le contrôle du miel, que nous avons introduit en Valais pour la première fois en 1912, nous a déjà rendu, tout tardif qu'il fût, de signalés services. Nos produits se sont vendus plus facilement, surtout au dehors, et à des prix plus rémunérateurs. Par contre, selon les rapports de quelques apiculteurs qui l'ont dédaigné ou qui ont négligé d'en profiter, le contrôle leur aurait causé un tort (?) en ce sens que certains clients habituels leur refusaient obstinément le miel, du fait qu'il n'était pas accompagné de l'estampille de contrôle, ce qu'ils n'avaient jamais vu jusqu'à cette dernière année ! Peut-on dire qu'un mal est redoutable quand on en a à sa portée le remède simple et infaillible ?

Cette année des mesures seront prises pour que le contrôle ne se fasse pas attendre, le comité, d'entente avec le chef du contrôle s'étant proposé de l'opérer même en deux fois, soit après chaque récolte. De cette manière, chacun voudra profiter de cette avantageuse innovation, d'ailleurs si peu onéreuse et si peu compliquée qu'elle ne doit effrayer personne.

Fr. Berthouzoz, secrétaire.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Michel Dufault, Saint-Roch-de-Richelieu, Canada, 20 décembre 1912. — L'année 1912 a été très mauvaise à cause de la pluie ; la loque aussi a fait un grand tort.

M. Bellot, Chaource (Aube), 15 janvier 1913. — Nous avons un

hiver très doux, trop doux même, car il y a des légions de rongeurs qui dévastent tout. L'hivernage des abeilles est parfait ; mais l'hiver n'a pas encore dit son dernier mot. L'hivernage des ruches faibles et pauvres, nombreuses cette année, est facile et à moins de grands revers elles se développeront régulièrement. Quelques abeilles récoltaient du pollen les 20 et 21 décembre et dans les premiers jours de janvier ; les chatons de noisetiers sont ouverts, ce que je n'ai encore jamais vu.

M. Fr. Berthouzo, Premploz (Valais), 7 février 1913. — Le présent hiver est ici presque aussi doux que son devancier. Nous avons des journées tellement claires et chaudes qu'on se croirait transporté comme par enchantement dans la célèbre île Ogygie dont un printemps éternel charmait la solitude de la nymphe Calypsa. Pendant que la plaine est souvent ensevelie sous un océan de brouillards, nos coteaux ensoleillés sont parés de primevères, de violettes, de tussilages et autres fleurs, qui sont autant d'occasions pour nos chères bestioles d'agrémenter leur temps de réclusion de quelques joyeuses équipées, que le ciel daigne leur pardonner et ne pas les en punir trop sévèrement.

Il est vrai que les greniers vont se vider un peu plus promptement, mais j'estime que l'appétit, chez tout être animal, est signe de santé. Quant à votre serviteur, s'il avait, au printemps, à choisir entre ces deux alternatives : resserrer les partitions ou nourrir, il pencherait pour cette dernière.

Le 27 janvier, jour de grande sortie, un bon voisin vient m'appeler tout essoufflé : « Vous avez un essaim au rucher. » Me voyant sourire, il s'étonne de mon insouciance. Pour ne pas le mettre plus longtemps en peine, je réponds à son appel avec plaisir d'ailleurs. Je n'ai pas à m'en repentir, car je constate le premier apport de pollen, ce qui me paraît un heureux présage pour 1913.

De plus, je revins du rucher avec un singulier trophée. En secondant les actives ouvrières dans leurs travaux de déblaiement des trous de vol, je découvris derrière l'entrée d'une ruche, un cadavre insolite posé sur la partie inférieure des cadres, et que trahissaient des pattes grêles et une queue effilée, pendant immobiles dans le vide. Ne voulant à aucun prix laisser à mes abeilles un aussi repoussant voisinage, je m'empressai de sortir quelques cadres, manœuvre que je n'avais jamais opérée en pareille saison, et dénichai une souris qui paraissait avoir, depuis quelques jours, expié par la peine capitale sa témérité et sa gourmandise. L'intruse était littéralement lardée d'aiguillons sur ses parties du corps les plus en évidence : museau, pattes, oreilles, etc. L'imprudente, ignorant sans doute la sanction attachée à toute violation de domicile, avait dû tenter, pour que sa fre-

daine lui fut si fatale, de prendre d'assaut l'inviolable forteresse au moment où la troupe était sur la défensive ; car il y a quelques années, j'ai dû également déloger d'une ruche, mais après une chasse effrénée, une bête de même calibre qui y avait fait dix fois plus de ravages et cela impunément. Mais que voulez-vous ? Parmi les êtres de la même espèce, tous ne sont pas nés sous la même étoile, et les uns ne rencontrent que du guignon dans les circonstances mêmes qui ne réservent à d'autres que de la veine.

Conclusion à tirer de ces aventures : Surveillance vigilante des trous de vol, à rétrécir en hauteur. Rien de plus facile de s'assurer si quelque « étranger » incommode a peut-être pris une de vos ruches pour une station hivernale. Les déchets de cire sur le plateau d'une ruche logeant un rongeur comparés à ceux provenant des abeilles sont comme le son grossier à côté de la farine.

M. Ed. Burdet adresse l'appel suivant aux sections de notre société et le comité se fait un devoir de l'appuyer chaudement.

APPEL AUX SECTIONS DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

La question suivante a été posée à l'assemblée de délégués de la Société romande d'apiculture en février 1911 : « Le journal le *Bulletin d'apiculture* ne devrait-il pas être obligatoire pour tous les membres de la Romande ? » à l'instar de ce qui se fait chez nos voisins Suisses allemands. Ne figurant pas à l'ordre du jour, cette question a été remise à plus tard, pour étude. Elle a été reprise à l'assemblée de délégués en février 1912, après discussion et sur la demande du soussigné délégué de la section La Côte neuchâteloise, il fut admis qu'elle serait de nouveau renvoyée pour décision à prendre par l'assemblée de 1913. Celle-ci, qui a eu lieu le 15 février, après discussion, n'a point pris de décision à cet égard, la question ne figurant pas à l'ordre du jour, puis deux ou trois délégués désiraient la soumettre à leurs sections.

Après délibération des tractanda à l'ordre du jour, l'assemblée accepte les propositions faites par votre serviteur, consistant à l'envoi d'un questionnaire aux sections, afin qu'elle puissent se prononcer en connaissance de cause. Si, comme nous osons l'espérer, ces propositions sont admises, il est nécessaire que les réponses parviennent dans les deux mois au comité de la Romande afin qu'il s'entende avec l'imprimeur du *Bulletin* et que les sections s'organisent pour la perception des cotisations 1914.

Nous vous engageons, chers collègues, à répondre affirmativement à la question qui vous est posée comme suit. Voulez-vous l'abonnement gratuit et obligatoire du *Bulletin*, organe de la Société romande d'apiculture ?

Vous conviendrez tous que, par l'acceptation, une plus grande diffusion des connaissances apicoles ne pourra qu'être favorable à l'apiculture. Environ 800 sociétaires ne sont pas abonnés actuellement au journal, pourtant très utile et si intéressant et à la portée de toutes les bourses. L'abonnement annuel aux sociétaires est actuellement de 2 fr. 25 frais postaux compris. Quoique ce prix soit minime, la Société romande, par sa situation financière (qui cependant n'a rien d'alarmant), ne pourrait fournir gratuitement le journal sans une intervention financière plus importante des sections.

La proposition suivante qui vous est soumise consiste à porter la cotisation annuelle des membres de la société de 1 fr. (cotisation actuelle) à 3 fr. Par ce moyen chaque sociétaire recevrait son journal *sans remboursement*, donc sans frais postaux, d'où économie sur l'ensemble de 200 fr. à 300 fr. et refus de remboursements évités. De plus, par l'augmentation d'environ 800 *Bulletins* de chaque numéro, une réduction sensible serait apportée aux frais d'impression, ce qui procurerait certainement à la caisse de la Romande un bénéfice qui serait le bienvenu pour compenser les frais résultant de l'assurance contre les accidents mis à sa charge sans augmentation des cotisations, ce qui n'a pas été favorable à son équilibre.

Sans l'acceptation de ce qui précède, les sections auraient probablement à intervenir financièrement comme autrefois, pour le paiement de l'assurance-accidents.

Avec environ 800 *Bulletins* par numéro, les articles de réclame jouiraient aussi de nouveaux avantages par une plus grande publicité.

Plus besoin non plus des convocations aux non abonnés pour les assemblées du printemps.

Vous voyez, Messieurs et chers collègues, les avantages qui résulteraient de l'acceptation des propositions qui vous sont soumises. Toutes les sections voudront bien répondre favorablement ; ce faisant, elles diront « en avant » pour la prospérité de la Société romande d'apiculture et l'union de tous ses membres.

Colombier (Neuchâtel), février 1913.

E. Burdet.

Les présidents des sections sont instamment priés de bien vouloir nous faire parvenir une réponse avant le 1^{er} mai prochain pour que cette question puisse enfin trouver une solution.

Le président.
